

Didier Casas :

« Le rôle des collectivités est très important »

Haut fonctionnaire et dirigeant d'entreprise, cet ancien élève de l'École nationale d'administration et maître des requêtes au Conseil d'État est actuellement directeur général adjoint de Bouygues Telecom.



A. DA SILVA / GRAPHIX-IMAGES

Le directeur général adjoint de l'opérateur de téléphonie mobile fait part de l'engagement de son entreprise en faveur des territoires, et notamment les plus difficiles comme ceux de montagne. Il livre les atouts de la stratégie mise en œuvre dans ce sens, mêlant proximité et partenariat avec les collectivités locales.

PLM : Quel rôle jouent aujourd'hui les structures de proximité de Bouygues Telecom et quel rôle souhaitez-vous leur voir jouer, dans le cadre notamment du déploiement numérique mobile du New Deal, signé en janvier 2018 ?

Didier Casas : L'aménagement numérique des territoires est au cœur du projet industriel de Bouygues Telecom. Nous avons fait le choix d'implanter nos équipes réseaux au plus près des collectivités locales. Dans chaque département, les élus disposent d'interlocuteurs de proximité⁽¹⁾ chargés de les informer de notre programme de déploiement et de répondre à leurs préoccupations comme à celles de leurs administrés.

Avec le dispositif de couverture ciblée de l'accord New Deal, ce sont les élus qui identifient les zones mal couvertes et qui priorisent les nouveaux sites à construire pour y remédier. Ce programme de grande ampleur (5000 zones à couvrir par opérateur) ne pourra se réaliser sans la collaboration étroite entre élus locaux et opérateurs. En effet, pour implanter un pylône, il faut trouver un lieu qui convienne à tous, élus et riverains, et faire face à de nombreuses procédures administratives. Le rôle du maire, lors de ces étapes, est déterminant.

PLM : Didier Casas, vous êtes par ailleurs à la tête de la FFT (Fédération française des Télécoms). Pouvez-vous nous indiquer quel est le niveau d'avancement de la couverture numérique mobile et fixe de la montagne ?

D.C. : L'accélération des déploiements des opérateurs est une réalité : en 2017, ils ont investi 9,6 milliards d'euros, soit 25% de leurs revenus, pour installer, déployer et maintenir les infrastructures. La montagne a bénéficié de cet investissement record. Avant fin 2022, les 1 300 sites en montagne qui sont actuellement en 3G à quatre opérateurs basculeront en 4G à quatre opérateurs.

PLM : Comment collaborez-vous aujourd'hui avec les collectivités, spécialement de montagne, pour la couverture numérique fixe et mobile ?

D.C. : La couverture numérique est un élément majeur de l'attractivité d'un territoire, en particulier lorsqu'il se situe en zone rurale ou de montagne. Pourtant, là aussi nous devons faire face aux réticences de certains riverains dès qu'il s'agit d'installer nos antennes relais. Nous avons donc le souci d'associer les élus le plus en amont possible de nos projets afin de trouver ensemble des solutions acceptables par tous. S'agissant du fixe, nous avons signé des partenariats avec les acteurs nationaux des réseaux d'initiative publique. Nous sommes attentifs à leurs avancements. Enfin, nous sollicitons l'appui des collectivités pour faciliter le déploiement complémentaire de nos propres infrastructures techniques, indispensables pour proposer nos offres commerciales Fibre aux habitants.

PLM : Quelle est votre appréciation du rôle d'une association d'élus telle que l'ANEM, qui milite pour une couverture numérique fixe et mobile intégrale et de qualité ?

D.C. : L'ANEM est pour nous un partenaire à la fois exigeant et à l'écoute. Exigeant parce que l'impatience des élus et des habitants de vos territoires est réelle et légitime. C'est pour cela que nous avons volontairement accepté de prendre notre part d'effort en signant avec l'État l'accord New Deal qui fait supporter l'intégralité des coûts de déploiement des nouveaux sites aux opérateurs. À l'écoute aussi parce que vous avez compris nos freins à l'accélération de nos déploiements et que vous avez pesé utilement dans les débats de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan). Cette confiance nous oblige davantage. Nous serons au rendez-vous !

(1) Liste disponible auprès de l'ANEM.

